



# Master 2 Management des organismes sociaux

Parcours de la mention Administration publique

## PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

Toute personne ayant des pré-requis en management des organismes sociaux, ayant obtenu 240 ECTS, titulaire des deux premiers semestres d'un cycle master d'Administration Publique, AES, Droit, Économie qui souhaite compléter ses connaissances et compétences dans le domaine du management social.

La formation est accessible via la procédure de validation des acquis professionnels et personnels.

## MODALITÉS D'ADMISSION

Vérification des pré-requis par la commission pédagogique de l'IPAG.

Les candidatures sont à effectuer en ligne sur le site de l'IPAG : <http://ipag.unistra.fr/>

## POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Formation professionnelle reconnue sur un secteur d'activité très porteur (insertion : 100% de CDI dans les 2 ans suivant la formation)
- Formation pluridisciplinaire associant professeurs d'université et professionnels
- Liens forts avec les institutions

## COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Avoir une vision globale de la gestion des risques sociaux (personnes âgées, enfance, famille, personnes handicapées, lutte contre l'exclusion) et des acteurs concernés.
- > Être capable d'identifier les synergies d'action entre acteurs sur un territoire local.
- > Animer des partenariats et des politiques publiques locales.
- > Maîtriser les outils de management stratégique et opérationnel dans le domaine de la gestion de projet, de la gestion des ressources humaines et du point de vue budgétaire et financier.

## PROGRAMME

Le Master 2 Management des Organismes Sociaux se prépare sur une durée d'un an.

Cette formation correspond aux semestres 3 et 4 d'un parcours de Master (M2).

Le semestre 3 est consacré à la formation théorique, le semestre 4 est dédié au stage d'une durée de 3 mois minimum.

### UE 3.1 Politiques publiques sociales

Action sociale et protection sociale, Action publique et convergences des politiques, Economie de la protection sociale : 70h

### UE 3.2 Management stratégique et opérationnel

Gestion financière et budgétaire, Gestion des ressources humaines, Les outils stratégiques, outils de pilotage et de contrôle, Management des processus de production et conduite des changements, Droit du travail : 150h

### UE 3.3 Conduite de projet et systèmes d'information

Systèmes d'information, Module de travail collectif : 39 h

### UE 3.4 Gestion des risques

3 matières à choisir parmi les 6 proposées (75H)

Personnes âgées (25h) - Famille et Enfance (25h) - Handicap (25h) - Pauvreté (25h) - Santé (25h) - Établissements sociaux et médico-sociaux et Contentieux de la sécurité sociale et de l'action sociale (25h)

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques sont diverses, adaptées au contenu de la discipline et interactives : exposés magistraux, conférences-débats, travaux dirigés, séminaires, travaux de groupe...

## CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les modalités d'évaluation des connaissances et compétences figurent sur le site : [ipag.unistra.fr](http://ipag.unistra.fr)

## RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

M. Thierry HOUOT, Maître de Conférences associé en GRH, IPAG

M. Jean-Maternelle STAUB, Professeur des Universités en Droit Public, Directeur de l'IPAG

### DIPLÔME D'ÉTAT

**Durée : 334 h de cours + 420h de stage pratique (3 à 6 mois)**

**En 2022/23**

Référence : MSM22-0270A  
du 20 septembre 2022  
au 16 septembre 2023

### Tarif

2672 € Pour les stagiaires formation continue insérés en formation initiale (IFI).

### Lieu

Institut de Préparation à l'Administration Générale  
7 rue de l'Ecarlate  
CS 20024  
67082 Strasbourg Cedex

### Renseignements et inscriptions

Muriel SCHITTENHELM  
Tél : 03 68 85 49 88  
[mschittenhelm@unistra.fr](mailto:mschittenhelm@unistra.fr)

### Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'Etat inscrit au RNCP (code 34130) sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.